



BULLETIN D'INSCRIPTION

À LA NOCTURNE DU TÉLÉTHON Samedi 8 Décembre 2012

COURSE À PIED DE 10 KM À DIEUZE

DIEUZE

LA NOCTURNE DU TÉLÉTHON

(DÉPART À 16H00 PLACE DU MARCHÉ)

COURSE à pied de 10 km

Circuit urbain de 3300 m entièrement éclairé

Tarif 8 €uros reversé intégralement à l'AFM TÉLÉTHON



Renseignements – Inscriptions

Office du Tourisme - 10 Place de l'Hôtel de Ville
57 260 DIEUZE

☎ 06 32 65 83 87 - ☎ 03 87 05 30 39 - ✉ catherinematthias@hotmail.fr

Course ouverte aux hommes & femmes nés en 1996 & avant munis d'une licence sportive ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition datant de moins d'un an.

NB La mention en compétition ne nécessite pas d'examens autres que ceux d'une visite médicale de non contre-indication à la pratique du sport)



Port du Gilet de Sécurité obligatoire

Organisé par la Ville de Dieuze, l'Office du Tourisme & L'Inter-Association dans le cadre du TÉLÉTHON



NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Email

Sexe :

masculin

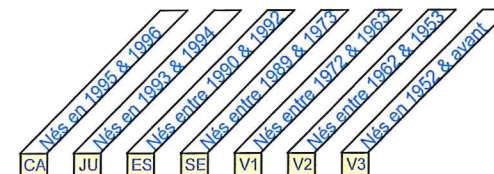
féminin

ANNÉE DE NAISSANCE

Nom du club

N° de licence

Fédération



Catégorie

barrer les mentions inutiles

Important :

Départ à 16 h 00



Port du Gilet de Sécurité obligatoire

Signature

Ce bulletin est à renvoyer :

Office de Tourisme
10 Place de l'Hôtel de Ville
57 260 DIEUZE



☎ 06 32 65 83 87 - ☎ 03 87 05 30 39 - ✉ catherinematthias@hotmail.fr

Frais d'Inscription : 8 €uros intégralement reversé au profit de l'AFM TÉLÉTHON



CERTIFICAT et ASSURANCE (pour les non licenciés)

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des courses hors stades EN COMPÉTITION, établi par un médecin et datant de moins d'un an, devra obligatoirement être fourni pour participer à la course (sauf FFA - TRIATHLON - FSGT - FSCF et UFOLEP, qui devront présenter la licence)

Les personnes inscrites à la nocturne doivent être couvertes par une assurance. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou autre problème durant la course.